



Ville d'Escaudain

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ESCAUDAIN

SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2025
CONVOCATION EN DATE DU 8 OCTOBRE 2025

DELIBERATION N° 12/05/2025

Présidence : M. Bruno SALIGOT, Maire

Nombre de Conseillers en exercice : 29

Nombre de membres présents : 20

Nombre de votants : 24

Membres présents : MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, RISBOURG Dominique, SION Michel STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, GUIOT Christelle, ARROMAN Alexandra, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, ADIMI Karim, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROIA Laure, CLOET Geoffrey

Membres excusés ayant donné pouvoir : M. LOUGHANI Abdelaziz donne pouvoir à Mme STIEVENARD Karine, Mme ABDELOUHAED Frédérique donne pouvoir à M. ABDELOUHAED Olivier, Mme DI GIULIO Cécile donne pouvoir à Mme MARCUZZI Jeannette, M. ABDELKADER Michaël donne pouvoir à Mme MERCIER Catherine

Membres excusés : MM. TRIoux Annick, DRELON André, PLAYE Maryse

Membres absents : MM. GALAND Mélanie, PETIT Dimitri

Secrétaire de séance : Mme MARCUZZI Jeannette

OBJET : 27 rue Victor Hugo, cadastré section BA n°543 – Succession vacante depuis plus de 30 ans- Incorporation de plein droit dans le domaine privé communal

Monsieur le Maire informe les membres de l'assemblée qu'en application du 1^{er} alinéa de l'article L 1123-1 du Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, sont considérés comme n'ayant pas de maître les biens qui font partie d'une succession ouverte depuis plus de trente ans et pour laquelle aucun successible ne s'est présenté.

L'immeuble sis 27 rue Victor Hugo (section cadastrée BA n°543 d'une superficie de 889m²) est vacant depuis plus de 30 ans, le dernier propriétaire Monsieur Clovis Maurice Gosselin né le 18 Novembre 1921 à Escaudain est décédé à Bruay sur l'Escaut le 11 Janvier 1973 et il n'existe aucun héritier connu.

Il évoque la décision du Tribunal Judiciaire de Valenciennes en date du 22 Janvier 2025 qui déclare vacante la succession de Monsieur Clovis Maurice Gosselin et l'information de la division de l'évaluation domaniale et de la gestion des patrimoines privés, en date du 06 Juin 2025 qui déclare que le bien sans maître appartient de plein droit à la Commune.

En application des dispositions de l'article 713 du code civil, ce bien revient de plein droit et à titre gratuit à la Commune sur lequel il est situé, sauf si elle y renonce expressément.

Il est précisé que sur la propriété considérée est édifiée une maison en briques, abandonnée et en état de dégradation avancée. Cette maison comprend un rez-de-chaussée et un étage et une annexe adossée au bâtiment principal par un passage couvert.

Monsieur le Maire propose aux membres de l'assemblée d'autoriser l'incorporation de plein droit dans le domaine privé communal du bien situé au 27 rue Victor Hugo.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Vu le Code Général de la Propriété des Personnes Publiques, notamment ses articles L.1123-1 et L 1123-2

Vu le Code Civil, notamment les articles 713 et 809

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

DECIDE d'incorporer le bien situé au 27 rue Victor Hugo, parcelle cadastrée section BA n°543 d'une superficie de 889 m², dans le domaine privé communal.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout acte relatif à l'incorporation de ce bien vacant et sans maître dans le patrimoine de la Commune.

CONFIE à Maître De Cian Lhermie, notaire à Denain les modalités de publicité foncière.

Délibération adoptée à l'unanimité par MM. SALIGOT Bruno, MARCUZZI Jeannette, BENAMARA Ali, RISBOURG Dominique, SION Michel, STIEVENARD Karine, ABDELOUAHED Olivier, WERY Jean-Charles, GERNEZ Marc, GIL Eugène, LOUGHANI Abdelaziz (pouvoir remis à Mme. STIEVENARD Karine), GUIOT Christelle, ARROMAN Alexandra, SCHUTT Sylvie, LAKOMY Laurent, ABDELOUHAED Frédérique (pouvoir remis à M. ABDELOUHAED Olivier), DI GIULIO Cécile (pouvoir remis à Mme MARCUZZI Jeannette), ADIMI Karim, PETRIOLI Franca, DUHEM Christian, MERCIER Catherine, TROLA Laure, ABDELKADER Michaël (pouvoir remis à Mme MERCIER Catherine), CLOET Geoffrey

Fait en séance les jour, mois et an susdits
POUR EXTRAIT CONFORME,
Le Maire,

Bruno SALIGOT.



La Secrétaire de séance,

Jeannette MARCUZZI
Jeannette MARCUZZI.

ACTE CERTIFIE EXECUTOIRE

Date de réception en Sous-Préfecture : 16/10/2025

N° du bordereau d'acquittement de transaction : 059-215902057-20251014-12_05_2025-DE

Date d'affichage : 22/10/2025

Le Maire,

Bruno SALIGOT

